



# Un arbre s'abat sur des enfants, affaire classée

Actualité législative publié le 24/10/2019, vu 1021 fois, Auteur : [RAULINE Sven](#)

**C'est dans une école primaire du Tarn-Et-Garonne que s'est abattu un arbre centenaire lors de fortes rafales de vent.**

C'est dans une école primaire du Tarn-Et-Garonne que s'est abattu un arbre centenaire lors de fortes rafales de vent. Le 18 avril 2019, le maronnier s'est couché après plusieurs bourrasques violentes de vent, entraînant les blessures sérieuses de 3 enfants dont l'un, âgé de 8 ans, a dû être amputé d'une jambe.

Une enquête pour blessures involontaires a alors été ouverte par le Procureur de la République. Suite à plusieurs mois, les conclusions ont été rendues et l'affaire classée sans suite

Au terme des conclusions de l'expert en sylviculture mandaté par le parquet, la chute de l'arbre est due à une très lourde déformation de la souche de celui-ci en chignon racinaire, déformation qui date de la culture de l'arbre en pépinière il y a un siècle. L'anomalie racinaire, qui était cachée dans le sol et, masquée par les tissus sains de la souche, était invisible. Aucun indice extérieur n'était perceptible dans la mesure où l'arbre, emblème de l'école, connaissait un développement normal. La chute de l'arbre a en outre été favorisée par les conditions climatiques du moment.

**[>>> RAULINE AVOCAT](#)**